

La fin du "tout-Etat"

Déploiement international, ouverture du marché, intensification de l'exploration et de la production... Le secteur de l'énergie et des mines est en pleine effervescence, sous la baguette d'un chef d'orchestre pressé : Chakib Khelil.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, le paysage énergétique algérien n'a jamais connu autant de bouleversements. La nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971, avait marqué la fin d'un processus de recouvrement de la souveraineté nationale sur l'ensemble des richesses naturelles du pays. Aujourd'hui, c'est l'ensemble du secteur – pétrole, gaz, électricité – qui est appelé à évoluer en fonction de la stratégie économique arrêtée par le président Abdelaziz Bouteflika : la mise en place réfléchie d'une économie de marché. Ce qui suppose l'ouverture du pays à la concurrence (nationale et internationale) et des entreprises compétitives. Avec une ambition affichée : accroître les revenus de l'Etat et les diversifier, maîtriser, et si possible réduire, les coûts d'exploitation actuellement masqués par une gestion administrative peu transparente des entreprises publiques, tirer profit au maximum de la richesse humaine de l'Algérie, bâtie grâce à des années d'efforts dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, et dans la formation.

PRÉOCCUPÉS JUSQUE-LÀ essentiellement par les hydrocarbures – qui représentent, il faut le rappeler, 95 % des exportations et procurent 60 % des revenus fiscaux de l'Etat –, les responsables de l'énergie se sont tournés vers l'électricité, qui vivait sa propre vie, à l'abri de toute concurrence, sous la houlette d'une entreprise publique, Sonelgaz. La refonte de cette dernière en société anonyme avec des filiales spécialisées est à l'ordre du jour. Il s'agit d'ouvrir le marché domestique à des producteurs indépendants d'électricité et de permettre en même temps une bien meilleure valorisation du gaz, qui sera ainsi exporté sous forme d'électricité et non plus seulement à l'état brut ou liquéfié. Une valeur ajoutée qui se loge actuellement ailleurs qu'en Algérie.

Les hydrocarbures avaient pour leur part entamé en 1990 leur longue marche par l'ouverture de la prospection et de l'exploration à des partena-

riats étrangers, en association avec la compagnie nationale Sonatrach. Elle va se poursuivre avec l'ouverture à la concurrence, prévue dans le courant de l'année, de la distribution, monopole jusqu'à présent de Naftal. On verra sans doute bientôt des logos, naguère bannis du pays, flotter à nouveau sur les stations-service algériennes. Des opérateurs privés seront par ailleurs autorisés à investir dans la construction et la gestion de gazoducs et d'oléoducs – domaine réservé



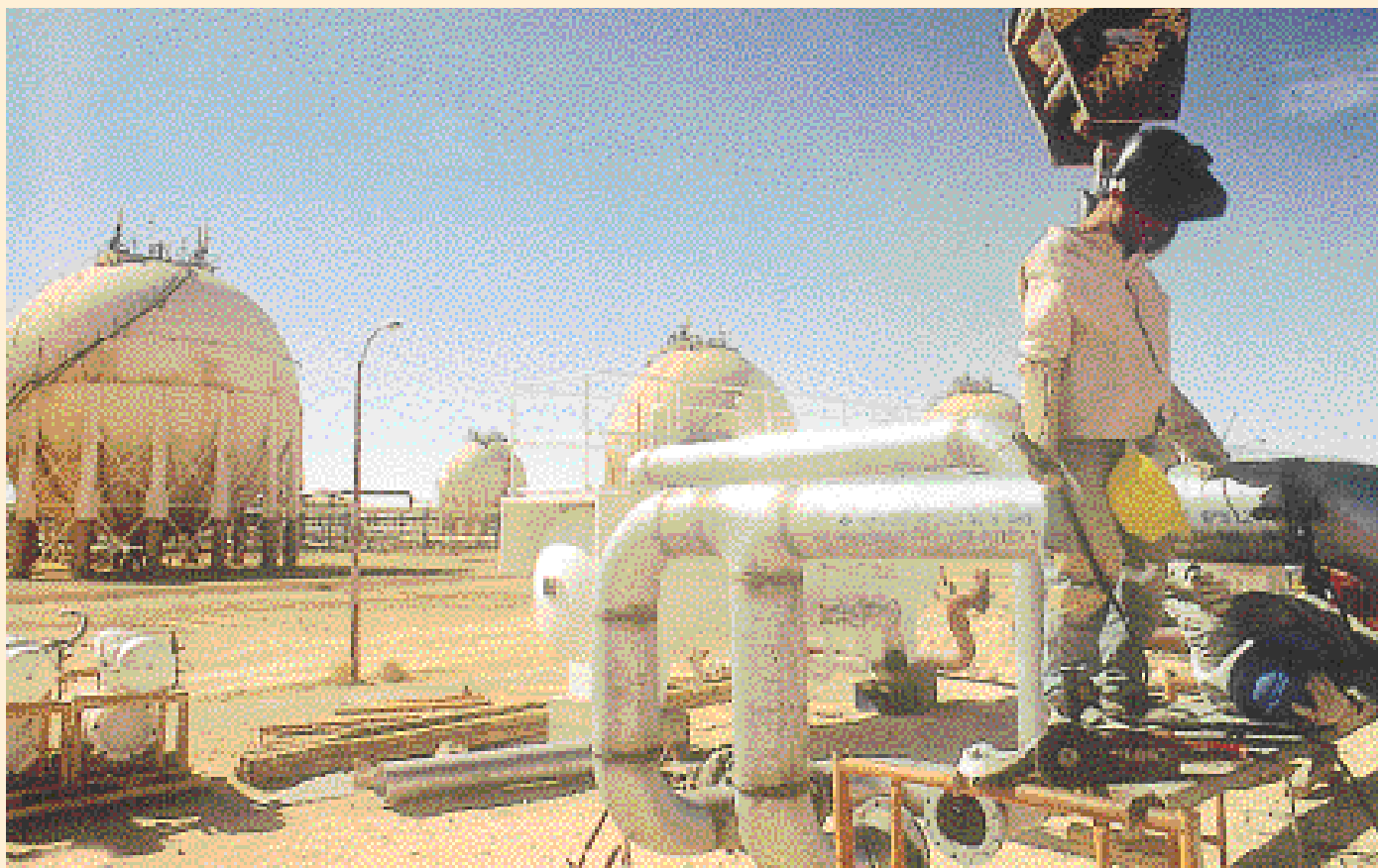
jusqu'à l'opérateur national. Dans la nouvelle configuration pétrolière qui se met progressivement en place, le rôle de l'Etat doit en effet être limité à ses fonctions régaliennes et de régulation.

L'OUVERTURE, AU DÉBUT DE 1990, de l'exploration et de la prospection du secteur des hydrocarbures aux partenariats étrangers lui a donné un indéniable coup de fouet. Durement frappé par le contrecoup pétrolier des années 1985-1986, que les responsables d'alors, faute de l'avoir prévu, s'étaient empressés de nier, ce secteur végétait autour du bassin de Hassi Messaoud – en exploitation depuis 1956 – que les pessimistes voyaient "épuisé", "en fin de vie". Dans les salons, on parlait déjà – un peu à la légère, il est vrai – de

l'après-pétrole algérien avec des accents de désolation dans la voix. Les mauvais augures ont été rapidement démentis par les faits. Tandis que des méthodes de récupération d'huile jusque-là inusitées – faisant appel à des moyens technologiques sophistiqués – ressuscitaient littéralement le bassin le pétrolier le plus important du pays (renfermant 65 % des réserves prouvées, soit 10 milliards de barils) et lui donnaient une nouvelle jeunesse, l'arrivée sur d'autres périmètres, naguère négligés, de plusieurs petites compagnies internationales, assoiffées de découvertes sous l'aiguillon d'actionnaires exigeants, mettait l'ensemble du secteur en ébullition. Depuis, les nouvelles découvertes se multiplient. Les réserves algériennes se sont ainsi enrichies de quelque 3 milliards de barils équivalent pétrole en quelques années, au minimum. Après plus de quinze ans d'exploitation pétrolière, elles sont plus élevées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1971. La durée de vie du pétrole a été prolongée d'une bonne quinzaine d'années au minimum, et le sous-sol n'a pas encore dit son dernier mot. En effet, près de la moitié du territoire algérien n'a pas encore été explorée, sans parler du littoral qui s'étend sur près de 1 500 km face à l'Europe.

Les progrès énormes réalisés ces quinze dernières années dans l'exploration de l'offshore et de l'offshore profond, en Angola, au Mexique et au Venezuela notamment, autorisent beaucoup d'espoirs en Algérie.

On est assurément bien loin de l'insipide théorie de l'épuisement des ressources pétrolières, agitée comme un épouvantail à la fin des années quatre-vingt ! Les estimations tablent désormais sur un quasi-doublement de la production pétrolière d'ici 2005 : aux alentours de 1,4 à 1,5 million de barils par jour contre 750 000 barils en 1990. L'Algérie a déjà fait savoir à ses partenaires de l'Opep qu'elle escomptait une révision de son quota de production, qui correspond de moins en moins à son potentiel. La part des compagnies internationales dans ce volume devrait passer progressivement à 50 % du total de la production. Ces compagnies sont le plus souvent liées avec Sonatrach par des contrats dits de



“partage-production”. Cette technique, désormais adoptée partout dans le monde depuis la fin des années quatre-vingt, tout en garantissant le risque de l’investisseur, critère essentiel de sa décision d’investissement, dégage la compagnie nationale de l’obligation d’avancer des montants souvent très lourds, pour repérer et mettre à jour les gisements. La part rapatriable des exportations est nette de toute charge pour la compagnie d’accueil.

PLUS DE SIX MILLIARDS DE DOLLARS ont été ainsi engagés fin 1998 par une vingtaine de compagnies pétrolières dans l’amont (l’exploration) algérien, avec des succès inégaux, mais réels. L’expérience algérienne de l’américain Anadarko Petroleum Corporation est très significative : inconnue quelques années plus tôt, la compagnie a gagné le jackpot en investissant dans plusieurs blocs du Sahara profond. Elle est désormais, en association avec Sonatrach, à la tête de l’important gisement de Hassi Berkine, l’un des plus prometteurs de ces dernières années, actuellement en plein développement. Trois champs y sont entrés en production depuis deux ans. L’autre gisement en développement est celui

d’Oughroud, qui représente sans doute l’une des plus importantes découvertes depuis Hassi Messaoud. Trois compagnies y sont associées : Anadarko, l’américaine Burlington Resources et l’espagnole Cepsa. La Sonatrach devrait en extraire 230 000 barils/jour en 2001-2002.

Mais l’amont pétrolier et gazier ne sont pas les seuls concernés. L’ouverture à l’investissement privé concerne aussi bien le raffinage que la distribution et la pétrochimie, tous domaines où la capacité installée est considérable, mais qu’il faut désormais faire évoluer et faire fructifier bien au-delà de ce qu’elle rapporte actuellement.

L’ALGÉRIE, QUI A UN SAVOIR-FAIRE RÉEL dans la pétrochimie (polyéthylène, polystyrène, méthanol, ammoniac) depuis la mise en service de ses premiers complexes, il y a trente ans, peut ainsi espérer produire au coût le plus bas du Bassin méditerranéen. Elle a la main-d’œuvre qualifiée indispensable, une capacité de production disponible et de bonnes infrastructures.

Outre son marché local (30 millions d’habitants et une consommation de produits chimiques par tête encore très faible), elle peut mettre à profit la proximité du marché européen,

fortement preneur de dérivés pétrochimiques.

LES NOUVELLES INCITATIONS en faveur de l’investissement direct étranger devraient attirer les opérateurs sur ce terrain où beaucoup reste à faire. Plusieurs grandes compagnies internationales s’intéressent de près aux nouveaux programmes qui devraient être arrêtés incessamment. Dans le raffinage, le pays compte actuellement cinq usines de moyenne capacité : Skikda (320 000 t/an), Arzew (60 000 t/an), Alger (60 000 t/an) et Hassi Messaoud (30 000 t/an). La donne pétrolière algérienne va s’en trouver modifiée. Pour mémoire, c’est grâce aux produits du raffinage et autres condensats – moins sensibles aux fluctuations erratiques des marchés – que l’Algérie a pu résister comme elle l’a fait à la brutale chute du prix du brut entre 1997 et 1999.

MAIS LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE ne s’arrête pas aux hydrocarbures. La “fée électricité” va devoir se plier à son tour aux réformes. Les prochains mois verront en effet une profonde restructuration de Sonelgaz, l’opérateur public, historique et unique, de production et de distribution d’électricité et de distribution du gaz domestique en Algérie. Le schéma est connu dans ses grandes

lignes. Il est fondé sur la fin du monopole exercé jusqu'à présent par l'entreprise publique, en vue de l'ouverture du marché à des producteurs indépendants d'électricité et des distributeurs privés de gaz. Dans un premier temps, l'ouverture concernera uniquement les gros consommateurs industriels. La puissance installée de Sonelgaz s'élève actuellement à quelque 5 850 mégawatts. Elle a été multipliée par neuf depuis l'indépendance en 1962. Elle devrait être multipliée encore par 1,7 pour atteindre 10 000 mégawatts dans dix ans. Une capacité de production indépendante estimée à 2 000 mégawatts, dont 1 200 destinés à l'exportation, a attiré l'intérêt des cinq plus grandes compagnies électriques dans le

11 % à la charge du budget, contre 22 % pour la période précédente, la participation de la clientèle se limitant à 12 % contre 19 %, tandis que l'autofinancement (signe d'une bonne santé de l'entreprise) augmenterait de 10 % à 13 %.

LE NOUVEAU CADRE LÉGISLATIF et réglementaire organise la concurrence entre opérateurs (public et privés), en totale transparence, sous l'égide d'une autorité de régulation du marché indépendante. L'Etat demeure responsable du service public de l'électricité et du gaz, mais les gros consommateurs pourront désormais choisir librement leurs fournisseurs parmi les producteurs, les distributeurs ou les agents commerciaux qui seront prochainement autorisés à ache-

par actions – comme avant elle Sonatrach – dotée de filiales de production (pour les centrales existantes), de transport d'électricité et de gaz, et de distribution. Une fois mise en place la nouvelle organisation – sans doute au-delà de 2003 – la compagnie sera autorisée à ouvrir le capital de ses filiales, l'Etat demeurant l'actionnaire de contrôle. Dans cette perspective, un appel d'offres a été lancé "pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien" d'une ou de plusieurs centrales totalisant 2 000 mégawatts. C'est le projet dit de BOO : Build Own Operate (Construire pour son propre service). Vingt-quatre soumissions ont été présentées. Leur production sera acquise à hauteur de 800 mégawatts installés par Sonelgaz et l'énergie correspondant aux 1 200 mégawatts restants sera exportée par les investisseurs, en association avec Sonelgaz ou d'autres entreprises publiques qui lui sont associées. L'ouverture des plis des offres techniques a été effectuée le 31 janvier 2001 et les cinq grands groupes mentionnés plus haut ont été retenus. Une société mixte a déjà été créée entre la Sonatrach et Sonelgaz. L'Espagne est un client virtuel de ce surplus d'énergie électrique, qui lui sera fournie, suite à l'étude en cours pour déterminer les meilleures conditions économiques de transport, soit par réseau terrestre à travers le Maroc, soit par câble sous-marin.

L'IDÉE DE BASE QUI SOUS-TEND cette évolution est que l'Algérie ne veut plus se cantonner au rôle de simple vendeur de gaz, mais participer à tous les niveaux à la nouvelle donne européenne d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, organisés jusqu'à il y a peu en monopoles nationaux. Il faut en effet tirer le maximum de revenus des hydrocarbures (gaz et pétrole confondus) qui représentent un poids considérable dans les exportations nationales et les recettes fiscales de l'Etat. Dans la nouvelle donne énergétique européenne, le gaz, énergie propre, abondante et relativement bon marché, joue un rôle essentiel pour la production électrique. C'est le bon moment pour l'Algérie pour s'introduire dans ce créneau et y prendre sa place afin de valoriser au mieux un atout énergétique unique, qui bénéficie en outre de la proximité des marchés de l'Union européenne. L'Algérie est en effet le cinquième producteur mondial de gaz, avec 10 % de la production. Elle dispose d'énormes réserves prouvées, évaluées à 3 800 milliards de m³ dans l'état actuel de l'exploration. De nouvelles découvertes ne sont pas exclues.



La révolution énergétique ne s'arrête pas aux hydrocarbures

monde : AES, ENDESA, ENEL, EDF et SNC Lavalin. Au-delà de cette échéance, d'autres projets pourraient intervenir.

L'ALGÉRIE DISPOSE AUJOURD'HUI d'un réseau de transport d'électricité de 22 000 km et d'un réseau de distribution de 341 000 km – sans doute l'un des plus denses d'Afrique. Le réseau de transport de gaz domestique s'étend à 9 500 km et celui de distribution à 22 000 km, desservant deux cent vingt-deux localités. Mais si le taux d'électrification est de 96 % – l'un des plus élevés du continent aussi –, le taux de pénétration du gaz naturel n'est que de 30 %. Entre 1992 et 1999, des investissements énormes ont été consentis pour la construction des deux réseaux. Ils sont estimés à 26 milliards de dollars – avec deux pics : 1978-1984 et 1985-1989. Entre 2000 et 2010, les autorités estiment à 12,2 milliards de dollars les investissements nécessaires. L'originalité réside dans le financement de ces projets : 48 % des investissements seraient à la charge d'opérateurs privés et seulement

ter et à revendre de l'électricité. Il assurera le monopole du transport de l'électricité, qui sera organisé en trois fonctions distinctes : exploitation et maintenance du réseau, mouvement d'énergie et bourse de l'énergie. Ce dernier service est une innovation importante : il permettra à tout instant l'échange d'électricité entre producteurs ayant une capacité excédentaire et consommateurs ayant des besoins imprévus, à un tarif fixé en Bourse par la loi de l'offre et de la demande. Mais si le principe est simple, les techniques sont complexes car l'électricité ne peut pas être stockée. La liberté d'accès des opérateurs privés et publics aux réseaux d'électricité et de gaz sera assurée à partir de 2003 à hauteur de 30 % dans un premier temps. L'importation et l'exportation d'électricité resteront réglementées, exercées exclusivement par les entreprises publiques ou les entreprises privées qui leur sont associées.

DANS CE NOUVEAU PAYSAGE énergétique, Sonelgaz se transformera d'entreprise publique en société

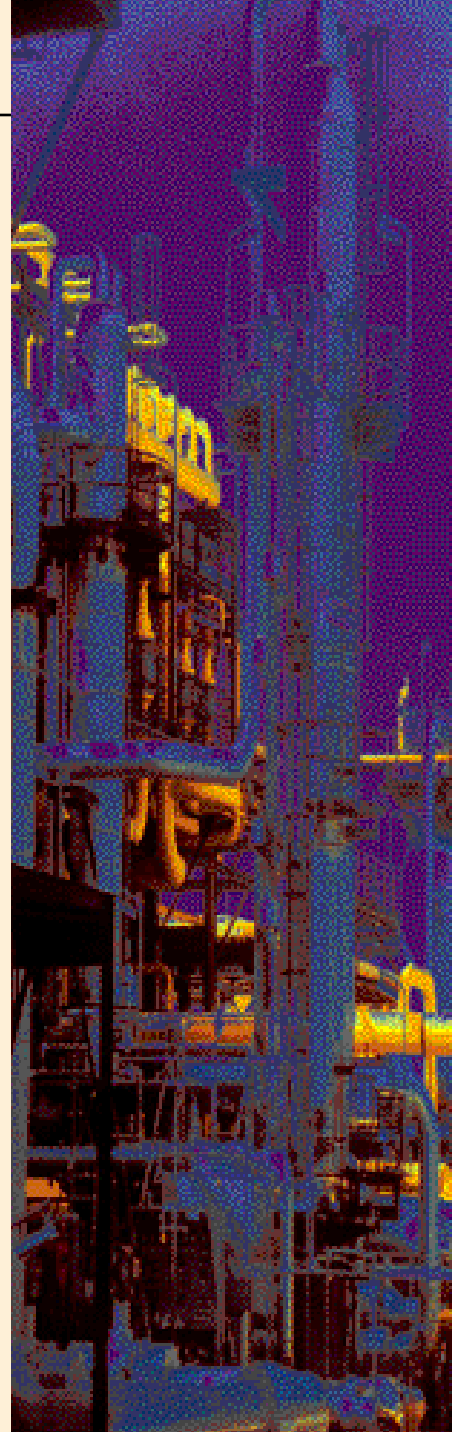
Ce n'est sans doute pas un hasard si l'une des majors du pétrole, BP-Amoco, a décidé au début de l'année 2000 d'investir 2,5 milliards de dollars en deux ans dans le développement du gisement de In Salah, sur le plateau de Tadmaït, à plus de 1 500 kilomètres au sud d'Alger. C'est le plus gros investissement étranger jamais effectué au Maghreb. BP-Amoco prévoit de porter la production du gisement à 10 milliards de m³ de gaz par an. Cela confortera sous peu la position mondiale de l'Algérie, qui produisait un peu plus de 60 milliards de m³ par an, exportés pour l'essentiel, et peut espérer porter ses exportations à plus de 70 milliards de m³ par an dans les prochaines années, en fonction de ses propres découvertes et des besoins des marchés mondiaux, notamment ceux de l'Europe portés par la libéralisation. Ceci suppose aussi une augmentation des capacités de collecte et de transport du réseau de gazoducs actuellement en service.

IL Y A QUELQUES MOIS, au début du second semestre 2000, Sonatrach a créé avec la compagnie espagnole Cepsa – dont un des actionnaires est le groupe français TotalFinaElf – une société mixte, Medgaz, pour la construction d'un gazoduc reliant la côte algérienne à l'Espagne. Les opérateurs en Algérie se sont précipités pour prendre une participation au capital de la société et réserver une capacité d'exportation dans le nouvel ouvrage, chacun selon son potentiel de production. BP-Amoco, qui veut augmenter ses capacités d'exportation à partir de In Salah, l'italien ENI, le français TotalFinaElf, l'espagnol Endesa (très actif depuis l'ouverture du marché européen, le groupe espagnol vient de prendre 30 % dans une compagnie d'électricité française, la Snet, filiale des Charbonnages de France), mais aussi Gaz de France (GDF) ont déjà posé leur candidature. GDF, l'un des principaux clients du gaz naturel liquéfié de Sonatrach – plusieurs contrats portant sur un total de livraisons de 10 milliards de m³ par an, avec des échéances allant de 2002 à 2013 –, cherche désormais à faire évoluer ses relations commerciales en partenariat industriel avec la compagnie algérienne. Le groupe français, lui-même en voie de privatisation, s'est ainsi engagé à aider Sonatrach à pénétrer le marché du négoce de gaz en Europe contre une plus grande présence dans l'amont algérien (exploration, production). On parle aussi d'un autre projet de gazoduc vers l'Italie, qui relierait Annaba – à l'extrême est du littoral algérien, vers la frontière tunisienne – à Gênes, par la Sardaigne.

En attendant, le gaz algérien est exporté sous forme liquide (GNL) ou gazeuse (gazoducs) en application de plusieurs accords à moyen et long terme. La durée des contrats est une donnée essentielle de l'économie gazière, qui requiert des investissements lourds, notamment en usines de liquéfaction, méthaniers et stations de regazéification. Pour le GNL, les principaux clients sont, outre GDF, Distrigaz (Belgique, 4,5 milliards de m³ par an jusqu'en 2007), Enagas (Espagne, 3,8 milliards de m³ par an jusqu'en 2004), Panhandle (Etats-Unis, 4,5 milliards de m³ par an jusqu'en 2009), Distrigas (Etats-Unis, 3,6 milliards de m³ par an jusqu'en 2003). La Snam italienne est engagée pour l'achat de 2 milliards de m³ par an jusqu'en 2016 et la Botas turque pour 3 milliards de m³ par an jusqu'en 2014. Il y a aussi deux autres petits contrats de moins d'un milliard de m³, notamment avec le grec Depa, qui courent jusqu'en 2015.

LES MARCHÉS DU GPL, s'étendent à l'Afrique – le nouveau bateau de transport de GPL, réceptionné récemment du Japon, a livré sa première cargaison sur le continent – et d'autres s'ouvrent dans le Sud-Est asiatique, où Sonatrach dispose d'une société de négoce active à Singapour. Les livraisons par gazoducs concernent l'Europe du Sud essentiellement : Espagne, Italie et accessoirement Portugal et Slovénie. Elles passent par deux "tuyaux" sous-marins reliant les deux rives de la Méditerranée, le Transmed abondant en Sicile en passant par la Tunisie, et le Transmaghreb aboutissant en Espagne en traversant le Maroc. Deux ouvrages d'un coût énorme, qui transportent bon an mal an plus de 30 milliards de m³ par an, deux cordons ombilicaux qui relient l'Europe au Sud de la Méditerranée aussi sûrement que le tunnel sous la Manche relie la France à la Grande-Bretagne.

EN MARTELANT QUE LA PUISSANCE publique n'a plus les moyens de financer des investissements aussi lourds dans un secteur stratégique, ni de garantir les emprunts d'entreprises publiques – dont la crédibilité est au plus bas sur les marchés financiers internationaux –, les responsables algériens ont contribué à briser plus d'un tabou économique : le "tout-Etat" se décline désormais au passé. Mais il leur faudra faire preuve d'imagination, d'initiative et de sens du management pour trouver des solutions alternatives, plus productives, plus rémunératrices pour la ressource nationale, et créatrices d'emplois. La voie est toute tracée. □



Abécédaire

AMONT PÉTROLIER : les opérations de recherche et d'exploitation.

AVAL PÉTROLIER : opérations concernant le transport par canalisation, le raffinage, la transformation, le stockage et la distribution.

BARIL : volume de pétrole égal à 159,9 litres, aux conditions normales de pression et de température.

BLOC : partie limitée du domaine minier énergétique relatif aux hydrocarbures composée d'une ou plusieurs parcelles.

COLLECTES, DESERTES : réseaux de conduites enterrées ou aériennes de différents diamètres permettant d'acheminer les hydrocarbures dans un champ entre les puits et les installations de traitement et de stockage.

